

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Rivière-Beaudette  
tenue le 8 janvier 2024, à 18h30, à la salle du conseil,  
située au 663, chemin Frontière Rivière-Beaudette

Sont présents :	Patrick Bousez	Maire
	France Rivet	Conseillère
	Réjean Fournier	Conseiller
	Daniel Laflèche	Conseiller
	Ghyslain Maheu	Conseiller
	Natasha Pagé	Directrice générale
	Nancy Carles	Secrétaire-trésorière

Sont absents :	Julie Cyr	Conseillère
	Cédric Lecompte Laberge	Conseiller

Les membres présents forment le quorum.

#### **2024-01-01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

La séance extraordinaire est ouverte à 18H30 par M. Patrick Bousez, Maire de la Municipalité de Rivière-Beaudette, M<sup>me</sup> Natasha Pagé fait fonction de secrétaire.

#### **2024-01-02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur la proposition du conseiller M. Réjean Fournier, appuyée par le conseiller M. Ghyslain Maheu l'ordre du jour est adopté à l'unanimité des conseillers tel que présenté.

#### **2024-01-03 – AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-01 ÉTABLISSANT LE TAUX DE LA TAXE, TARIFS ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2024**

Le conseiller M. Ghyslain Maheu donne avis de motion pour l'adoption du projet de règlement numéro 2024-01 établissant le taux de la taxe, tarifs et compensations pour l'année 2024. Avec dispense de lecture.

#### **2024-01-04 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **2024-01-05 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur la proposition du conseiller M. Ghyslain Maheu, appuyée par la conseillère M<sup>me</sup> France Rivet, il est résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18H35.

Directrice générale

Maire

Je, Patrick Bousez, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal